



Déclaration préalable

Madame la Présidente,

Comment commencer ces travaux sans faire référence au contexte général de travail des agents logés par l'EPA Masse des Douanes.

Même si les collectivités, Douane et EPA sont bien distinctes, les individus qui occupent les logements et ceux qui gèrent l'Etablissement sont tous concernés par les différentes dispositions qui concernent nos conditions de travail.

L'USD FO n'a pas pour coutume de se répandre dans de vains discours qui refont la lutte des classes, ni d'aborder les problématiques d'ordre politique, c'est pourquoi nous limiterons nos remarques aux seuls événements douaniers de ces dernières semaines.

Des milliers de douaniers et de collègues des finances ont arpenté l'asphalte parisien ainsi que celui des grandes villes françaises. Il est important d'expliquer à la population que les citoyens vont perdre un service public de l'Etat, il est important aussi de dire aux dirigeants de ce pays qu'il suffit de nous mutiler, de se plier sans cesse aux exigences des lobbies, de sacrifier les derniers bastions de la protection du consommateur et de la santé publique. Il est temps de reconnaître que notre administration doit conserver les moyens lui permettant d'assurer ses missions qui sont reconnues d'utilité publique.

La journée du 20 mars devrait permettre, à la Direction Générale de l'administration des douanes, de comprendre que tous ses agents, tous grades confondus, refusent l'attitude qui consiste à minimiser les impacts du Plan Stratégique Douanier 2018. Oui, tous grades confondus, le sentiment est le même, sur le flou entretenu par la Direction Générale, et ceci vient ajouter au climat, déjà anxiogène, une vague impression d'indifférence au sujet du sort qui nous est réservé.

Le manque de considération pour les agents, nous le ressentons jusqu'au sein de la structure de l'EPA Masse en raison de certaines mesures que vous avez adoptées (les responsables de cités notamment). De la même façon, des dispositions sont prises et appliquées au fil de l'eau par le service et nuisent considérablement à un relationnel intelligent entre les locataires et l'EPA. Il en va ainsi de la rigidité instaurée en matière de règles d'occupation des logements

Bien que nous adhérons totalement à la rigueur utilisée pour la mise en œuvre des règles comptables, et que nous soutenions qu'il ne faut en rien déroger aux exigences légales, car elles sont la base de la protection de notre EPA, nous tenons tout de même à exprimer notre désaccord sur des mesures internes prises au nom de règles 'fantoques' et qui viennent en opposition au bon sens, et voire même, sont en discordance avec les engagements que devrait tenir tout propriétaire qui loue un bien. Pour l'USD-FO les règles qui découlent directement du bon sens, de la loyauté, et du respect de l'intérêt des personnes, ne doivent pas être reléguées à l'arrière plan de notre engagement.

A titre d'exemple : suite à un état des lieux signifiant des dégâts importants, le délai d'exécution des travaux de 3 mois, accordé au nouveau locataire pour engager une remise en état du bien loué, est une mesure aberrante.

Un appartement constaté comme très dégradé lors de l'état des lieux devrait systématiquement faire l'objet d'une remise en état. Dédommager de 550€ le locataire pour cette réfection est déjà une excellente opération pour l'EPA qui aurait déboursé bien plus dans d'autres conditions (3000€ pour un T3). Contraindre le locataire à engager les travaux dans les trois mois qui suivent son entrée sans l'autoriser à dépasser ce délai n'a, en effet, aucun sens. Nous aurons l'occasion, au cours de nos débats, d'approfondir cette question. Cet exemple n'est, malheureusement pas exhaustif des mesures arbitraires qui sont prises par le service central.

Une autre source d'inquiétude mérite également que l'USD-FO vous alerte, il s'agit des conditions de travail à l'Agence comptable Principale. Interpellés à plusieurs reprises par les agents de ce service, nous nous sommes rapprochés du directeur de l'établissement afin que le CHSCT se saisisse du problème et cherche quelques pistes d'amélioration.

Certes, nous avons bien intégré que le départ de M.Rinkel laissait un grand vide au niveau de la connaissance de la matière comptable, fonction essentielle, indispensable à la bonne santé de cet EPA. Il nous paraît donc très urgent que l'effectif du service soit au complet et correctement réparti, afin que les conditions soient enfin réunies pour permettre d'optimiser le travail demandé.

Indépendamment de l'ACC, il nous a été communiqué que cette période difficile pour les services de l'EPA, impacterait lourdement certains paiements des entreprises qui interviennent sur nos bâtiments, ceci n'est pas de nature à nous rassurer, car nous voyons là une véritable régression de notre fonctionnement, sans compter que les petites entreprises que nous sollicitons souffrent également du contexte social tendu.

Enfin, Madame la Présidente, vous qui affichez au ministère, avoir rempli les exigences imposées par le dialogue social en douane en prenant pour exemple celui de l'EPA, sachez que nous attendons de vous un réel intérêt pour son fonctionnement, sa prospérité, et voire même de l'innovation dans son fonctionnement qui ne doit pas se limiter à une plate continuité. Nous pensons à une réelle politique d'acquisition, dans des zones où les logements sociaux sont inaccessibles pour nos agents et où la charge foncière rend l'accès à la propriété impossible.

Aussi, pour optimiser l'EPA Masse, le diriger ne suffit pas, il faut aussi aimer les agents qui sont au service de cette noble administration et vouloir pour eux ce que l'on donnerait à des êtres chers. Là se trouve peut être la clef qui peut vous ouvrir les portes d'une nouvelle relation avec les douaniers.